

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

		L'an Deux Mil vingt trois
Nbre de conseillers en exercice	15	Le 09 Mai
Présents	11	Le Conseil Municipal de la Commune de HAUTEFORT, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sur la présidence de Monsieur Jean Louis Pujols Maire.
Votants	12	Date de Convocation du Conseil Municipal : 03 mai 2023
absents	04	PRESENTS : Mr PUJOLS Jean-Louis. REBEYROL Elodie. MOUSSEAU Philippe. FORT Sylvette. POUMEAUD Albert. CONTAMINE David. CHABASSIER David. DECLE Sébastien. DELACOTE Aurélie. BELLEIL Thomas. FALLEAU Geneviève. PERTUIS Martine.
Procurations	01	ABSENTS : BINETRUY/MEYER Nadine. CHABASSIER David. EYSSARTIER Jennifer. MARY Sophie.
		PROCURATIONS : David CHABASSIER à Sylvette FORT
		SECRETAIRE DE SEANCE : Mme REBEYROL Elodie a été élue.

OBJET : MUSEE D'HISTOIRE DE LA MEDECINE – TARIFS BILLETTERIE

Vu la délibération du 15/04/2019 décidant la création du Musée municipal

Vu la délibération 2022-118 du 12 décembre 2022 validant la révision des tarifs au 01/01/2023,

Considérant qu'il y a lieu d'élargir les tarifs de billetterie en fonction des animations proposées,

Depuis sa création, les tarifs du Musée d'Histoire de la Médecine nécessitent, compte tenu de l'évolution des prestations qui y sont proposées à destination de ses différents publics, des ajustements sur les tarifs :

	TARIFS
TARIF ADULTE	8 €
TARIF GROUPE (à partir de 12 personnes)	6 €
REDUCTION ETUDIANTS, CARTES PASS PERIGORD, AVENTURE, visiteur du Château sur présentation du ticket d'entrée du Château.	6 €
TARIF SPECIAL : Scolaires et centre de loisirs (écoles, lycées, collèges), Bus scolaires et centres loisirs : 1 Gratuité chauffeur de bus et 1 Gratuité accompagnateur (minimum 12 personnes)	4 €
Journées de manifestations nationales	5 €
Personnes handicapées	5 €
Escape Game au Musée (par personne)	15 €
Enfants de moins de 14 ans	0 €
Porteur de la CARTE Ambassadeur accompagné d'un visiteur payant	0 €
Habitants de Hautefort-Saint Agnan sur présentation d'un justificatif de domicile	0 €

Le conseil municipal après en avoir délibéré :

- **APPROUVE**, les horaires d'ouverture du Musée d'Histoire de la Médecine tels que définis ci-dessus,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant au dossier.

➤ **Adopté à l'unanimité**

Fait et Délibéré les jours, mois et an que dessus, Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
Au registre sont les signatures.
Pour extrait conforme,

024-212402101-20230509-2023-36-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/05/2023

Affichage : 10/05/2023

HAUTEFORT le 10/05/2023

LE MAIRE,
Jean Louis PUJOLS

